

Message de la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2015

Aujourd'hui, 8 mars 2015, nous commémorens la Journée internationale de la femme. Cette journée est l'occasion de célébrer les réalisations des femmes et de lancer un appel à plus d'équité, mais aussi d'encourager toutes les actions efficaces susceptibles de promouvoir et de renforcer les droits des femmes.

Le thème retenu pour l'édition de cette année, «En faire une réalité», souligne l'impérieuse nécessité de prendre des mesures concrètes pour garantir une véritable égalité entre les hommes et les femmes dans l'optique d'un développement socioéconomique durable. Du point de vue de la santé, le thème appelle à l'accélération de l'accès universel aux services de santé sexuelle et génésique, et particulièrement aux services de santé de la mère et du nouveau-né, en tant que conditions préalables au développement socioéconomique des pays.

La communauté internationale, les pays et les partenaires ont pris des engagements en faveur du renforcement de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes. Des acquis importants ont été obtenus dans le cadre des efforts visant à concrétiser ces engagements, avec des progrès vers l'équité en santé et en matière de développement. Cependant, ces avancées ont été lentes, d'où l'impérieuse nécessité de renouveler les engagements pris et d'appliquer des stratégies innovantes pour atteindre tous les individus de manière équitable.

Si des progrès ont été réalisés vers l'amélioration de l'information et des services de santé génésique, de larges disparités subsistent dans l'accès à ces services au sein et entre des pays. À mesure que nous nous rapprochons de la date d'échéance fixée pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous constatons que les progrès ont été lents, inégaux, et, dans certains pays africains, inexistantes en ce qui concerne la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, ou encore l'amélioration des autres indicateurs qui contribuent à la réalisation de l'OMD 5 relatif à la réduction de la mortalité maternelle. Sur les huit OMD définis par les Nations Unies, l'objectif de l'amélioration de la santé de la mère est loin d'être atteint.

Dans notre Région, les femmes continuent de mourir en donnant la vie, à une moyenne de 396 décès chaque jour, ce qui est dramatique pour les familles et les pays. L'utilisation de la contraception demeure très limitée dans de nombreuses parties d'Afrique. Dans la Région africaine, une femme seulement sur quatre a accès à la planification familiale lorsqu'elle en a besoin. Parallèlement, une femme sur quatre (soit 25 % des femmes) n'utilise aucune contraception lorsqu'elle en a le plus besoin. Cette situation est critique chez les adolescentes qui ont un accès plus limité aux services de planification familiale. Bon nombre de nos pays continuent d'appliquer d'autres pratiques sociales et culturelles néfastes sur la santé de la mère, notamment les mutilations sexuelles féminines et les mariages précoces.

En vue de réaliser des progrès vers l'accès universel aux services de santé sexuelle et génésique, il est nécessaire de nouer le dialogue avec les décideurs, les experts techniques et les communautés. Aux niveaux local, national et mondial, il convient aussi de relever les défis sanitaires, sociaux, économiques

et environnementaux, qui sont intimement liés, en mettant l'accent sur la disponibilité et l'accessibilité des services requis.

Dans ce contexte, l'édition 2015 de la Journée internationale de la femme se célèbre dans la Région africaine sur le thème «Accès universel à la santé sexuelle et génésique : en faire une réalité». J'encourage tous les pays à saisir cette occasion pour examiner les progrès réalisés et intensifier les efforts afin de faire de l'accès universel aux services de santé génésique une réalité dans notre Région.

Je tiens à réitérer l'engagement de l'Organisation mondiale de la Santé à continuer de soutenir les pays de la Région africaine dans leurs efforts visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes et à assurer l'accès universel aux services de santé sexuelle et génésique, en collaboration avec les autres institutions du système des Nations Unies et les partenaires.

Je souhaite une «Très bonne Journée internationale de la femme» à toutes les femmes.

Je vous remercie